

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

(article 1007 c.m.)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,

Mathieu-Charles LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE:

Une séance extraordinaire se tiendra à la mezzanine de la salle Guy St-Onge, le jeudi 4 mai 2023 à 11 h. Les citoyennes et citoyens sont invités à assister à cette séance.

Points à l'ordre du jour :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Présences
- 2. ADMINISTRATION
- 2.1 Prolongation des mesures d'urgence Sinistre du 1er mai 2023
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 2^{ième} JOUR DE MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS.

MATHIEU-CHARLES LEBLANC, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER